

QUELLES SONT LES « PERSPECTIVES FONCTIONNELLES » DE LA PRÉDICATION ANALYTIQUE ? LA STRUCTURE THÉMATICO- RHÉMATIQUE DES CONSTRUCTIONS À VERBE SUPPORT

Jan RADIMSKÝ

Université de Bohême du Sud, Jihočeská univerzita, České Budějovice

RÉSUMÉ

La présente contribution se propose d'examiner le rôle que le prédicat analytique (ou le « prédicat nominal à verbe support ») peut jouer afin de réaliser une structure thématico-rhématique particulière au sein de la phrase française. L'ancrage théorique du texte puise à la Syntaxe de valence à deux plans (F. Daneš), au Lexique-Grammaire (M. Gross) et aux théories de la Perspective fonctionnelle de la phrase (PFP) élaborées au sein de l'École de Prague. Sur le plan théorique, nous avons relevé quatre types de constructions à verbe support différents (la construction de base, converse, causative et non-nominative) et nous avons examiné les possibilités systémiques que ces constructions ouvrent pour exprimer une valeur spécifique au niveau de la PFP en français.

ABSTRACT

The paper aims to examine the role the Analytic predicates (i.e. a Light verb constructions) can play in order to realize a specific Functional Sentence Perspective (FSP) structure within French sentences. As for the theoretical basis, the study makes reference to Two-level valency syntax (F. Daneš), Lexis-Grammar (M. Gross) and FSP theories of Prague School. Subsequently, we have identified four different syntactic types of Light-verb constructions (basic, converse, causative and non-nominative construction) and we have examined the systemic possibilities they offer to express a specific FSP value in French.

1. INTRODUCTION

Dans la présente contribution nous nous proposons d'examiner le rôle que la prédication analytique (i.e. les constructions à verbe support ou

prédicats nominaux à verbe support) est susceptible de jouer afin de réaliser une structure thématique-rhématique particulière au sein de la phrase française. Bien que les travaux portant sur les constructions à verbe support soient nombreuses dans le contexte francophone, notamment grâce aux recherches effectuées dans le cadre du Lexique-Grammaire, nous n'avons pas trouvé de textes qui examinent ce type de construction du point de vue de la perspective fonctionnelle de la phrase (PFP).

En ce qui concerne la théorie adoptée, les pages qui suivent sont inspirées par la Syntaxe de valence à deux plans (SVDP) de František Daneš (1981), mais l'argumentation exposée peut, sous réserve d'un réajustement terminologique léger, être facilement transposée dans d'autres cadres théoriques, y compris le cadre du Lexique-Grammaire. La présente contribution est articulée de manière suivante : la section 2 présente en détail les outils théoriques, à savoir les niveaux d'analyse de la phrase et la notion de « prédication analytique » avec ses différents types de structures. La section 3 analyse les différentes possibilités systémiques que les constructions à verbe support offrent pour produire une structure informationnelle spécifique au sein de la phrase française.

2. LES OUTILS THÉORIQUES

2.1. Les niveaux d'analyse

La SVDP est un outil de description syntaxique basé sur une distinction rigoureuse entre les niveaux d'analyse sémantique et syntaxique. Comme la présente contribution porte sur la perspective fonctionnelle de la phrase, il faudra nécessairement ajouter ce troisième palier¹, ce qui fait que l'analyse de la phrase consistera à confronter :

- le niveau sémantique (le prédicat sémantique et ses arguments sémantiques) ;
- le niveau syntaxique (le verbe et ses actants syntaxiques – le sujet et les compléments d'objet) ;
- le niveau de la perspective fonctionnelle (thème – rhème, et éventuellement les éléments de transition).

Du point de vue terminologique, les termes *prédicat* et *argument* correspondront au niveau de l'analyse sémantique, tandis que les termes *verbe*, *actant*, *sujet* et *complément d'objet* feront référence au niveau de l'analyse syntaxique. Au niveau sémantique, chaque prédicat peut impliquer des arguments (d'où la notion de « valence sémantique ») ; au niveau syntaxique, chaque verbe peut impliquer des actants (d'où la notion de « valence syntaxique » ou « valence » tout court) – selon les structures argumentale et actantielle respectives, ancrées dans le lexique.

¹ En faisant ainsi, nous adoptons en pratique la conception d'origine de Daneš, décrite dans *A three-level approach to syntax* (F. Daneš, 1964).

En effet, conformément à la description classique de Lucien Tesnière (1959), le verbe (conjugué) constitue toujours le noyau de la phrase et représente le siège suprême de la valence syntaxique : le nœud central. Si ce verbe est également porteur d'un sens lexical (i.e. du prédicat sémantique), nous parlerons d'une « prédication synthétique », comme dans l'exemple *le laboratoire contrôle les produits*. Si par contre le verbe conjugué est désémanché et le prédicat sémantique est localisé dans un élément nominal, adjectival ou adverbial, nous parlerons d'une « prédication analytique », comme dans *le laboratoire effectue le contrôle des produits*. Lors de la prédication synthétique, les arguments du prédicat (verbal) sont réalisés prototypiquement en tant qu'actants syntaxiques du verbe. Lors de la prédication analytique, les correspondances entre les structures syntaxique et sémantique sont plus complexes², car (a) le prédicat (i.e. le nom prédicatif) est réalisé comme un actant du verbe support ; (b) l'un des arguments du prédicat peut être réalisé comme sujet du verbe support ; (c) les autres arguments du prédicat sont réalisés en tant que compléments du nom prédicatif et ils peuvent, selon le cas, avoir également une seconde liaison syntaxique au verbe support³.

Dans la terminologie de Tesnière, la prédication analytique correspondrait à un « nucléus dissocié », car les noyaux syntaxiques et sémantiques sont distribués sur deux éléments distincts. Du point de vue du Lexique-Grammaire, la prédication analytique correspond à ce que Maurice Gross appelle un *prédicat nominal à verbe support* ou une *construction à verbe support* (CVS)⁴. Si nous avons préféré garder dans le présent texte en partie l'outillage théorique et terminologique de la syntaxe de valence, c'est qu'il nous permet d'observer plus efficacement les mises en correspondance entre les trois niveaux d'analyse décrits ci-dessus.

Les exemples dans les tableaux suivants montrent l'analyse d'une phrase à verbe prédicatif (*Le laboratoire contrôle tous les produits.*) et d'une construction à verbe support (*Le laboratoire effectue le contrôle de tous les produits.*) sur les trois niveaux :

² Selon Maurice Gross (1981 : 11), « le point de vue sémantique s'oppose en partie à l'analyse syntaxique ».

³ Dans ce cas, on parle de « double analyse » ; cf. M. Gross (1976), l'exemple : *Max a commis une agression contre Luc*, et J. Giry-Schneider (1978), l'exemple *Paul mène une enquête sur cette affaire*.

⁴ Cf. J. Radimský (2012) pour une discussion détaillée des correspondances entre la syntaxe de Tesnière et le Lexique-Grammaire.

Niveau de la PFP ⁵	Thème	Transition	Rhème
Niveau sémantique	Argument 1	Prédicat	Argument2
Niveau syntaxique	Sujet	Verbe	COD
Exemple	<i>Le laboratoire</i>	<i>contrôle</i>	<i>tous les produits.</i>

Tableau 1. – Analyse d’une phrase à prédicat synthétique

Niveau de la PFP	Thème	Transition		Rhème
Niveau sémantique	Argument 1	Verbe support	Prédicat	Argument2
Niveau syntaxique	Sujet	Verbe	COD	CDN
Exemple	<i>Le laboratoire</i>	<i>effectue</i>	<i>le contrôle</i>	<i>de tous les produits.</i>

Tableau 2. – Analyse d’une phrase à prédicat analytique

Il est important de souligner que la question d’une synonymie éventuelle entre le verbe prédicatif (*contrôler*) et la CVS (*effectuer un contrôle*) est tout à fait secondaire dans la présente analyse. Nous nous intéressons uniquement aux principes de la mise en correspondance (*mapping*) entre le niveau sémantique (le prédicat et ses arguments) et le niveau syntaxique.

Notre analyse part de l’idée que dans une phrase où la prédication est exprimée de manière analytique (p. ex. *effectuer un contrôle*), les correspondances entre les structures sémantique et syntaxique sont en principe différentes par rapport à une phrase où la prédication est exprimée synthétiquement par un verbe prédicatif (p. ex. *contrôler*). Par conséquent, les contraintes syntaxiques concernant l’ordre des mots ou l’actualisation des noms opèrent d’une manière différente dans la phrase à prédicat analytique, ce qui peut permettre à cette dernière de réaliser une structure thématico-rhématique particulière.

Il faut cependant souligner que les correspondances montrées dans le tableau 2 ne représentent qu’un type parmi d’autres ; dans la section 2.2. nous allons dresser un tableau détaillé des types de CVS disponibles, au regard de la *mise en correspondance* entre les structures syntaxique et sémantique.

2.2. La typologie des constructions à verbe support

En ce qui concerne les correspondances entre les niveaux syntaxique et sémantique dans le cadre d’une CVS, nous allons distinguer quatre cas de figure. Cette typologie réunit les structures dites *de base*, *converse* et *causative*, mises en évidence par Gaston Gross (1989), auxquelles nous

⁵ Comme le présent exemple est décontextualisé, l’analyse de la PFP exposée ne représente qu’une possibilité parmi d’autres.

avons joint un quatrième type, la structure *non-nominative*, issue de la recherche sur la prédication nominale à verbe support en tchèque (J. Radimský, 2010) ; ainsi, toutes les configurations théoriquement possibles y ont trouvé leur place. Cette typologie est basée sur un critère unique, suivant l'élément qui est réalisé en position de sujet syntaxique. Dans les structures *de base* et *converse(s)*, la position sujet est occupée respectivement par les différents arguments sémantiques du prédicat nominal. Dans la construction *causative*, la position sujet est occupée par un argument (causateur) qui n'appartient pas à la valence sémantique du nom prédicatif. Dans la structure *non-nominative*, aucun argument n'est au nominatif : la position sujet est donc réservée soit au nom prédicatif, soit à un pronom « vide », sujet formel d'une construction impersonnelle. Le tableau 3 rassemble les quatre types de structure exemplifiés par le prédicat *contrôle*, dont les arguments sont *laboratoire* (argument-1) et *produits* (argument-2).

Type de construction	Argument en position sujet	Exemple
– base	Argument 1	<u>Le laboratoire</u> effectue le contrôle des produits.
– converse	Argument 2 (ou 3)	Les <u>produits</u> subissent le contrôle par le laboratoire.
– causative	Argument externe (CAUSE)	Les <u>autorités</u> incitent le laboratoire au contrôle des produits.
– non-nominative	Aucun argument au nominatif – sujet = Npréd., ou – construction impersonnelle	<u>Le contrôle</u> (des produits) est effectué (par le laboratoire). <u>Le contrôle</u> (des produits) a lieu . <u>Le contrôle</u> est opéré (par le laboratoire). Il y a un contrôle .

Tableau 3. – Typologie des structures à prédicat analytique

Les différents types de construction du tableau 3 s'obtiennent soit en changeant le verbe support (*effectuer* – *subir* – *inciter* – *avoir lieu*, etc.), soit en opérant une transformation sur le même support (*effectuer le contrôle* – *le contrôle est effectué*). Les données tchèques (J. Radimský, 2010) confirment l'hypothèse que tous les types de construction ne sont pas disponibles pour tous les noms prédicatifs, mais également que toutes les constructions à verbe support correspondent à l'un des types recensés.

L'exemple qui suit montre une analyse complexe sur les trois niveaux, opérant sur deux phrases réelles tirées du corpus FrWac ; la première phrase (tab. 4) correspond à une CVS du type converse, la seconde (tab. 5) à une CVS du type non-nominatif.

- (1) Tous les systèmes de chauffage doivent subir un contrôle périodique par un technicien agréé suivant le type de chaudière et le type de combustible

considérés. Ce contrôle doit avoir lieu au moins une fois par an pour les combustibles liquides...

Niveau d'analyse	Exemple				
PFP	Thème	Transition	Rhème		
Sémantique	Argument 2	Verbe support	Prédicat sémantique	Argument 1	Circonstant
Syntaxique	Sujet	Verbe(s)	Complément d'objet direct	Complément d'agent	Complément circonstanciel
Exemple	<i>Tous les systèmes de chauffage</i>	<i>doivent subir</i>	<i>un contrôle périodique</i>	<i>par un technicien agréé</i>	<i>suivant le type de chaudière et le type de combustible considérés.</i>

Tableau 4. – Exemple d'une analyse à trois niveaux

Niveau d'analyse	Exemple			
PFP	Thème	Transition	Rhème	
Sémantique	Prédicat sémantique	Verbe support	Circonstant	Circonstant
Syntaxique	Sujet	Verbe(s)	Complément circonstanciel	Complément circonstanciel
Exemple	<i>Ce contrôle</i>	<i>doit avoir lieu</i>	<i>au moins une fois par an</i>	<i>pour les combustibles liquides</i>

Tableau 5. – Exemple d'une analyse à trois niveaux

Dans l'analyse qui suit dans la section 3, nous adopterons ce même type de description.

3. STRUCTURES THÉMATICO-RHÉMATIQUES DES CONSTRUCTIONS À VERBE SUPPORT

3.1. Le potentiel thématico-rhématique des CVS

En principe, les particularités dans la structure thématico-rhématique des constructions à verbe support semblent être dues aux facteurs suivants :

(1) Le prédicat sémantique n'est pas réalisé par le verbe, mais par un substantif susceptible d'occuper différentes positions syntaxiques (sujet, complément d'objet) et de porter la détermination définie / indéfinie. Ainsi, le prédicat sémantique peut être facilement thématisé ou rhématisé.

(2) L'information sur la *réalisation* ou *non réalisation* de l'évènement (i.e. affirmation / négation phrastique) ainsi que les informations modo-temporelles sont portées par le verbe support, et se trouvent donc dissociées du prédicat. Grâce à cela, l'information concernant l'évènement peut être thématique, mais les informations modo-temporelles concernant sa réalisation peuvent être rhématiques.

(3) Les constructions à verbe support rendent certains arguments syntaxiquement facultatifs. Dans une CVS non-nominative, *tous* les arguments sont syntaxiquement facultatifs.

(4) L'élimination du verbe support permet de condenser plusieurs prédicats sémantiques en une phrase simple.

Essayons à présent d'observer ces phénomènes sur des exemples concrets.

3.2. Thématisation de l'évènement

Il semble difficile de thématiser l'évènement (le prédicat sémantique) en français si ce dernier est réalisé par un verbe prédicatif, car la phrase française (contrairement par exemple à la phrase tchèque) pourrait difficilement commencer par le verbe. Cette contrainte peut être contournée grâce au recours à une CVS du type non-nominatif, où le prédicat sémantique est réalisé en position sujet avec un déterminant défini. Les exemples (2) et (3) montrent des exemples concrets tirés du corpus FrWac.

- (2) Contrôle de la volonté et du consentement de chacun des époux : **Ce contrôle**_[Thème] **est opéré** lors des entretiens individuels avec chacun des époux.
- (3) Qui peut faire la demande ? **La demande**_[Thème] **peut être faite** : – soit par l'intéressé, son représentant légal (s'il est mineur ou incapable) ou ses ayants droit (s'il est décédé), [...].

Il est intéressant de confronter l'exemple (3) avec l'une de ses traductions possibles en tchèque (4).

- | | | | | |
|-----|--------------|--|-----------------------|--------|
| (4) | Thème | | Rhème | |
| | Požádat | | může zájemce, ... | (tch.) |
| | *Demander | | peut l'intéressé, ... | (fr.) |

En effet, l'ordre des mots en tchèque permet de traduire le prédicat sémantique par un verbe en tête de phrase.

Les cas de thématisation de l'évènement correspondent, dans la théorie de Firbas (1992 : 66-67), à l'échelle dite qualitative (*Quality scale*)⁶.

⁶ Cf. également M. Adam & I. Headlanová-Kalischová (2012).

3.3. L'évènement thématique, sa (non) – réalisation rhématique

La dissociation du prédicat en une construction verbo-nominale permet d'attribuer une valeur thématique-rhématique différente aux deux constituants. Ainsi, la thématique de l'évènement (exprimé par le nom prédicatif) peut être accompagnée par la rhématisation du verbe support qui porte les informations grammaticales concernant les catégories modales, temporelles et la négation. Voici deux exemples du corpus FrWac :

- (5) Cet avocat souligne en outre que ce laxisme de l'administration provient dans une large mesure de la rivalité entre la préfecture de la Seine et la préfecture de police, rivalité qui résulte elle-même des conflits d'attribution autour du contrôle des déclarations effectuées par les marchands (Cf. supra). Ce flou dans les compétences des uns et des autres fait qu'au final **les contrôles**_[Thème] **ne sont pas effectués**_[Rhème].
- (6) Le défaut de transmission du rapport n'est pas sanctionné par la loi, mais l'insuffisance du contrôle des activités de la SEML par les collectivités est susceptible d'engager leur responsabilité. Le rapport annuel doit leur **permettre d'effectuer**_[Rhème] **ce contrôle**_[Thème]. Il est vrai que la loi ne précise pas le contenu de ces rapports annuels.

L'exemple (6) montre un nom prédicatif thématique postposé à un verbe support rhématique ; la valeur thématique du nom prédicatif est assurée par le déterminant défini (*ce contrôle*). Afin de conserver le caractère thématique du nom *contrôle* dans une version tchèque, il serait préférable d'antéposer le nom prédicatif (*contrôle*) au support (*effectuer*), comme le montre l'exemple (7).

- (7) Výroční zpráva jim má umožnit tuto kontrolu provést.
*Le rapport annuel doit leur permettre ce contrôle d'effectuer.

3.4. L'évènement thématique, l'argument-1 rhématique

Dans une phrase à verbe prédicatif, l'argument noté « 1 » se réalise en principe en position sujet. La syntaxe française dispose des moyens de rhématiser cet argument, mais il est difficile d'assurer que l'évènement est thématique en même temps. L'exemple (8) du corpus FrWac montre une construction de ce type.

- (8) **Le contrôle de telles associations** _[Thème] **peut être effectué** au titre de l'ordonnance du 23 septembre 1958 **par l'inspection générale des finances**_[Rhème] sur l'emploi de l'aide accordée conformément au but pour lequel elle a été sollicitée.

Le tableau 6 montre plus en détail les correspondances entre les structures sémantique et thématique-rhématique de l'exemple (8). Même si la position thématique est occupée par le prédicat et l'argument-2, le noyau du thème est constitué par le prédicat. Une construction analogue n'est pas

réalisable avec un verbe prédicatif au passif (tableau 7) : dans ce cas, c'est obligatoirement l'argument-2 qui devient le noyau du thème.

Thème	Thème	Transition	Rhème
Prédicat	Argument-2	Verbe support	Argument-1
<i>Le contrôle</i>	<i>de telles associations</i>	<i>peut être effectué ...</i>	<i>... par l'inspection générale des finances</i>

Tableau 6. – Exemple

Thème	Transition	Rhème
Argument-2	Prédicat	Argument-1
<i>De telles associations</i>	<i>peuvent être contrôlées ...</i>	<i>... par l'inspection générale des finances</i>

Tableau 7. – Exemple

3.5. Rhématisation de l'évènement

Dans une CVS du type non-nominatif, le prédicat sémantique exprimé par le nom prédicatif peut être facilement rhématisé grâce à sa position en fin de phrase (9, 10) ou grâce à l'emploi d'un déterminant indéfini (11)⁷.

- (9) Il y a eu un(e) changement / erreur / contrôle / accident / évolution / débat / explosion_[Rhème].
- (10) Il s'est produit un(e) accident / réaction / évènement / changement / rupture / crise / explosion / transformation / mouvement / augmentation_[Rhème].
- (11) Un accident_[Rhème] s'est produit.

Ce type de phrase correspond typiquement au schéma de l'échelle présentative (*Presentation scale*) au sens de J. Firbas (1992 : 66-67) : l'élément « présenté » est un évènement au sens large.

3.6. L'omission des arguments

La syntaxe du français suppose que du moins le sujet et, pour certains verbes, le complément d'objet sont des positions réalisées obligatoirement. Lorsque ces éléments sont porteurs d'arguments sémantiques, le locuteur est ainsi forcé à les exprimer. L'emploi d'une CVS est l'un des moyens qui contribuent à contourner cette contrainte, car cette structure permet d'exprimer les arguments sémantiques par des actants syntaxiques facultatifs.

⁷ Comme les exemples de cette construction (9-11) ne nécessitent pas un contexte particulier, ils ont été construits artificiellement. Néanmoins les noms prédicatifs exemplifiés proviennent des listes de fréquences respectives du corpus FrWac.

Les CVS dites « de base » gardent l'argument-1 comme obligatoire, mais elles permettent d'omettre les autres arguments, car ces derniers sont réalisés comme des compléments du nom. Voici les exemples (12-13) du corpus FrWac :

- (12) Images_Actives ne semble pas ouvrir les images au format .jpeg... si on change l'extension en .jpg tout fonctionne. **N'est-il pas possible d'apporter une modification [à ARG-2]** afin de palier à ce petit problème ? Merci encore pour cette belle réalisation.
- (13) Les différents rituels dont je vous parlerai ici, vous aideront à mieux avancer dans votre cheminement spirituel. Les rituels fonctionnent lorsque nous y croyons et lorsque nous respectons les étapes à suivre. **Vous pouvez apporter vos propres modifications [à ARG-2]** et voir le résultat de celles-ci.

Les CVS du type non-nominatif permettent au locuteur d'omettre tous les arguments sémantiques du prédicat. Grâce à cela, la structure thématico-rhématique ne concerne que le prédicat sémantique et les circonstants (14-15) :

- (14) Ces contrôles_[Thème] sont effectués dans le respect des instructions élaborées par l'administration des douanes en vue de garantir le respect de la personne et des règles applicables en matière de confidentialité_[Rhème]. Ces contrôles_[Thème] ne s'effectuent que sur rendez-vous définis avec le service "véhicules" du département concerné_[Rhème].
- (15) Un message vous demande de confirmer la suppression. En cas de confirmation_[Thème], un contrôle est effectué_[Rhème] pour rechercher s'il n'existe pas d'acteurs locaux dans l'application liés à l'organisme à supprimer_[Rhème].

3.7. La condensation de l'information

Dans une CVS, le verbe support est (par définition) porteur d'informations uniquement grammaticales. Lorsque ces dernières peuvent être déduites du contexte, le verbe support est susceptible d'effacement, ce qui nous permet de condenser plusieurs prédicats sémantiques en une proposition simple. L'exemple (16a) montre un exemple d'une proposition simple avec quatre prédicats sémantiques condensés.

- (16a) L'analyse des coûts doit suivre une démarche allant du plus général au plus détaillé et des constats à l'interprétation des résultats, puis aux recommandations potentielles⁸.

En cas de besoin, les verbes supports peuvent être ajoutés : l'exemple (16b) montre l'ajout des supports en forme de participes passés :

⁸ Source de l'exemple : Th. Jacquot & R. Milkoff (2007 : 91).

- (16b) L'analyse des coûts [faite par ARG-1] doit suivre une démarche allant du plus général au plus détaillé et des constats [faits par ARG-1] à l'interprétation des résultats [donnée par ARG-1], puis aux recommandations potentielles [formulées par ARG-1].

Dans le cadre du Lexique-Grammaire, le test par l'effacement (ou par l'ajout) du verbe constitue d'ailleurs l'un des tests-clé susceptible d'identifier le statut « support » du verbe dans la construction donnée (cf. J. Radimský, 2012).

4. CONCLUSION

Confrontées aux phrases à verbe prédicatif, les constructions à verbe support opèrent par principe une mise en correspondance spécifique entre le niveau sémantique (prédicat – arguments) et le niveau syntaxique (verbe – actants – compléments) ; à cet égard, nous avons relevé quatre types de CVS différents, à savoir la construction *de base*, *converse*, *causative* et *non-nominative*. Par la suite, nous avons examiné les possibilités systémiques que ces constructions ouvrent pour exprimer une valeur spécifique au niveau de la perspective fonctionnelle de la phrase en français.

En premier lieu, l'emploi d'une CVS permet de thématiser ou de rhématiser l'évènement, exprimé dans une CVS par un nom prédicatif. La thématisation de l'évènement peut être accompagnée de la rhématisation du verbe qui porte l'information concernant la (non-) réalisation de l'évènement, du temps et de la modalité. En outre, les CVS permettent de ne pas exprimer les arguments sémantiques, en les réalisant sur les positions syntaxiques facultatives. Au final, l'effacement du verbe support dans une CVS peut permettre au locuteur de condenser plusieurs prédicats sémantiques, avec leurs arguments, en une seule proposition.

Ce n'est pas par hasard que de nombreux exemples cités dans le présent article relèvent du registre de la langue de spécialité. En effet, c'est là que la plupart des procédés de la PFP décrits s'utilisent le plus couramment.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM M., HEADLANOVÁ-KALISCHOVÁ I. (2012). The Concept of the Dynamic Semantic Scales in the Theory of FSP Revisited. *Écho des études romanes* VIII, No 1, České Budějovice, Jihočeská univerzita, 27-42. Version électronique accessible par: < <http://www.eer.cz/> >
- DANEŠ F. (1981). *Větné vzorce v češtině*. Praha: Academia, Studie a práce lingvistické 23.
- DANEŠ F. (1964). A three-level approach to syntax. *Travaux Linguistiques de Prague* 1, 225-240.

- FIRBAS J. (1992). *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge: Cambridge University Press.
- FrWac*, Corpus de textes à partir des pages Internet (1,6 milliards de mots graphiques env.). Accessible sous : <<http://www.sketchengine.co.uk/>>
- GIRY-SCHNEIDER J. (1978). Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse. *Linguisticae Investigationes* 2, no. 1, 23-54.
- GROSS G. (1989). *Les constructions converses du français*. Genève : Droz.
- GROSS M. (1976). Sur quelques groupes nominaux complexes. In : J.-C. Chevalier, M. Gross (éds), *Méthodes en grammaire française*. Paris : Klincksieck, 97-119.
- GROSS M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, 7-53.
- JACQUOT T., MILKOFF R. (2007). *Comptabilité de gestion : analyse et maîtrise des coûts*. Paris, Bordeaux : Pearson – Dareios.
- RADIMSKÝ J. (2012). Vers une description des prédicats analytiques. *La Linguistique* 48/1, 51-81.
- RADIMSKÝ J. (2010). *Verbo-nominální predikát s kategoriálním slovesem*, České Budějovice, Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích.
- TESNIÈRE L. (1988) [1^{ère} éd. 1959]. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.